



## Un double enjeu de l'agriculture : rémunération de l'exploitant et respect de l'environnement

### Exemple concret avec les systèmes laitiers herbagers – Exercice comptable 2016

Auteurs : Thomas Uthayakumar (WWF), Romain Dieulot (CIVAM), 2018 (Mis à jour - 10/2020)

#### I. Introduction

Depuis les années 80, le discours toujours renouvelé du « produire plus » est devenu le leitmotiv du secteur agricole français. Le modèle productiviste était alors synonyme d'élévation du revenu pour l'agriculteur.

Avec près du tiers des agriculteurs ayant dégagé moins de 350€/mois de revenu agricole en 2016 et une baisse de 29% du résultat courant par actif par rapport à 2015, la précarité économique de la paysannerie pose question sur la structuration et la mutation de ce modèle dominant. De plus, la réduction de 32% du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2013 (près de la moitié dans le cas des exploitations laitières, ainsi que celle du nombre d'agriculteurs (divisé par quatre par rapport aux années 50), a un impact direct sur la vie et la dynamique dans les territoires ruraux.

Alors que l'agriculture française fait face à de nombreux défis environnementaux, tels que la réduction de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et la pollution de l'air, de l'eau et du sol, il est primordial de ne pas évincer les enjeux socio-économiques qui sont déterminants dans l'élaboration de systèmes agricoles durables. En effet, l'augmentation de la productivité du travail dans les exploitations agricoles, la forte dépendance aux intrants et la course aux investissements ne sont plus un gage d'efficacité économique.

Conscients de ces enjeux, de nombreux agriculteurs se détachent progressivement de cette logique productiviste. Ils cherchent alors à mieux valoriser les ressources naturelles de leurs territoires et à réduire leur utilisation d'intrants, afin de maximiser la valeur ajoutée sur leur exploitation, tout en préservant l'environnement.

#### II. Contexte et enjeux sociaux économiques

Comme dans toute entreprise, les agriculteurs français tirent leur revenu du résultat d'entreprise (RCAI)<sup>1</sup>. Ce résultat comprend les subventions publiques (aides de la PAC<sup>2</sup>), qui doivent leur permettre de dégager un revenu positif.

Le RCAI moyen pour un agriculteur français est de 18300€ en 2016, en baisse de 29% par rapport à 2015 et inférieur de 32% à la moyenne observée entre 1995 et 2005.

---

<sup>1</sup> Le résultat courant avant impôt (RCAI) est un indicateur qui permet de mesurer la rentabilité de l'exploitation agricole. On l'obtient en déduisant de l'excédent brut d'exploitation (EBE) l'amortissement des investissements et les charges d'intérêt. Il permet ainsi de rémunérer le travail de l'exploitant et d'augmenter ses capitaux propres et donc sa situation financière. Ramené à l'actif non salarié, c'est un bon indicateur de viabilité économique.

<sup>2</sup> Politique Agricole Commune

Considérées comme une aide au revenu, les subventions de la PAC ne suffisent même plus à assurer un revenu décent à la majorité des exploitants agricoles, ni à leur garantir un revenu positif dans certains cas. Sans compter ces subventions, près de 60% des exploitations ont un RCAI qui est négatif, dont 25% présentent encore un résultat négatif après avoir perçu ces aides (contre 14% en 2015).

En 2016, la baisse du RCAI moyen des exploitations agricoles françaises a fortement été impactée par celui des exploitations en céréales et oléoprotéagineux (-51% par rapport à 2015), notamment dans un contexte de chute exceptionnelle des rendements avec des prix de vente demeurant peu élevés, ainsi que celui des exploitations en bovins lait notamment dû à la baisse du prix du lait.

Le RCAI par exploitant agricole dans le secteur laitier étant de 14500€, soit près de 20% inférieur par rapport à 2015.

Il est urgent de développer des systèmes de production créateurs de valeur ajoutée et plus rémunérateurs pour les agriculteurs. Ces systèmes de production doivent également favoriser la création d'emploi et l'insertion territoriale de manière à maintenir la vie dans les campagnes et à réduire leur désertification.

Le Réseau CIVAM, soutenu par le WWF, accompagne les agriculteurs vers davantage d'autonomie en promouvant des **systèmes de production plus autonomes et économes** en intrants et en énergie, qui s'inspirent notamment de l'agro-écologie.

### III. Etude du Réseau Civam sur les systèmes herbagers en bovin lait

Depuis 2000, l'observatoire technico-économique du Réseau Civam compare les performances des exploitations d'élevage bovin laitier en Agriculture Durable (AD), ou systèmes herbagers bovins laitiers, avec les exploitations laitières du RICA (réseau d'information comptable agricole du Ministère de l'Agriculture, représentatif de la moyenne des exploitations françaises), dans le Grand Ouest français (Normandie, Bretagne et Pays de la Loire).

Sur l'exercice 2016, l'analyse comparée des résultats comptables des exploitations AD et du RICA met en évidence la **performance économique, sociale et environnementale des systèmes herbagers en bovin lait**.

Cette étude recense différents indicateurs technico-économiques dont l'utilisation par les agriculteurs permet de développer leur autonomie décisionnelle et de les doter de références fiables sur les performances des systèmes autonomes et économes. L'objectif étant de se focaliser davantage sur l'efficacité économique et la viabilité d'une exploitation agricole plutôt que sur ses possibilités de croissance pour maximiser sa production. L'accent a donc été mis sur :

- la création de richesse (valeur ajoutée)
- la rémunération du travail (résultat social)
- la capacité à créer de l'emploi par hectare
- l'empreinte alimentaire
- le coût phytosanitaire par hectare.
- l'efficacité des aides de la PAC

- la transmissibilité des systèmes laitiers

Dans le but de démontrer que le caractère économe et autonome des systèmes herbagers est bien à l'origine de leurs performances, **seule la comparaison entre les exploitations RICA et les exploitations AD non bio a été présentée** (la performance économique et sociale étant encore plus probante avec des systèmes herbagers bio<sup>3</sup>). Les résultats AD présentés par la suite correspondent donc à des fermes AD non bio en bovin lait. Par ailleurs, tous les résultats économiques ont été ramenés à l'actif afin de comparer des exploitations de taille différente et mettre en exergue l'efficacité du travail.

## 1) La valeur ajoutée

Dans une exploitation agricole, la **valeur ajoutée** (VA) est la différence entre la valeur finale de la production (lait, viande, céréales) et la valeur des consommations intermédiaires (achat d'aliments, frais d'élevage, mécanisation, entretien des bâtiments et foncier, etc.) utilisées à cette fin. En d'autres termes, le travail (l'exploitant agricole non salarié et les salariés de l'exploitation) ajoute de la valeur aux ressources naturelles, intrants et services, dans le processus de production.

La VA représente ainsi la richesse créée, ce qui en fait un indicateur pertinent pour comparer l'efficacité économique des façons de produire entre les exploitations. Cette richesse créée et les aides servent ensuite à rémunérer le travail et payer l'outil de production (fermages, impôts et taxes, amortissements, dettes et intérêts bancaires).

Les résultats de l'exercice 2016 confirment les tendances enregistrées depuis une dizaine d'année. Les fermes AD créent davantage de richesse (+10% de VA par actif) par rapport aux exploitations du RICA, et ce malgré une production de lait de vache inférieure (produit d'activité par actif inférieur de 18%). Comparées aux fermes RICA, les fermes du RAD ont 9500€ de RCAI en plus, avec 18000€ de production en moins !

L'efficacité économique de ces systèmes herbagers est permise par des économies de charges (moindres coûts phytosanitaires, réduction du coût des aliments pour le bétail et de la mécanisation, etc.), grâce à la valorisation de l'herbe pâturée. Chaque actif dans l'exploitation doit gérer moins de surfaces, de bétail et de lait produit, ce qui permet une gestion plus fine de la production, adaptée aux spécificités des animaux et des terres.

## 2) Le résultat social

Pour mesurer la part de la richesse créée (valeur ajoutée) affectée à la rémunération du travail, le Réseau Civam parle de « **résultat social** ». Ce nouvel indicateur (ou solde intermédiaire de gestion dans le « langage comptable ») correspond à ce qu'il reste après avoir déduit des produits toutes les charges liées à la production et à l'outil de production (Tableau 1). De cette manière, il appartient à l'agriculteur d'affecter ce résultat social dans les salaires ou d'en maintenir une partie dans l'exploitation comme sécurité de fonctionnement face à des aléas techniques ou économiques.

Là où le Résultat Social s'intéresse aux possibilités de rémunérer du travail, l'Excédent Brut d'Exploitation ( $EBE = VA + \text{aides de la PAC} - \text{Fermages} - \text{Impôts \& taxes} - \text{Main d'œuvre}$ ), se concentre sur les capacités d'autofinancement et de remboursement de l'emprunt. S'arrêter à cet indicateur devenu roi conduit souvent les agriculteurs à

---

<sup>3</sup> Données accessibles dans l'étude : L'observatoire technico-économique des systèmes laitiers du Réseau Civam – Exercice comptable 2016

emprunter pour investir toujours plus, dans le but d'augmenter sa production et essayer d'être compétitif, sans toutefois s'assurer au préalable un revenu.

**Tableau 1 : Principaux produits et charge d'une exploitation spécialisée en bovin lait**

<b>PRODUITS</b>	<b>CHARGES</b>
<b>Produit d'activités</b> Produit lait Produit viande Produit cultures de vente Produit fourrager Produits divers	<b>Consommations de biens &amp; services</b> Achat d'aliments Frais d'élevage Charges des cultures de vente et des fourrages Achat de fourrages Charges de mécanisation Autres charges de structure Entretien du bâtiment et foncier
<b>Aides de la PAC</b> Aides du 1 <sup>er</sup> Pilier Aides du 2 <sup>nd</sup> Pilier (notamment les MAEC)	<b>Charges liées à l'outil de production</b> Fermages Impôts et taxes Amortissements Frais financiers
<b>Produit Annexe</b> (produits financiers)	<b>Main d'œuvre</b> (hors rémunération de l'exploitant) : salaires et cotisations sociales

Dans les fermes AD le résultat social est 45% supérieur à celui des fermes du RICA. Adopter le mode de production des fermes AD permet d'obtenir des exploitations plus pérennes et plus robustes financièrement, ce qui aboutit à une plus grande allocation de la valeur ajoutée à la rémunération du travail. Cet indicateur remet l'humain au cœur de la viabilité de l'exploitation.

Dans les fermes AD, 40% de la valeur ajoutée et des aides de la PAC sont dédiées à rémunérer le travail contre 30% dans les fermes RICA. Le revenu disponible annuel pour l'exploitant non salarié est alors de 18808 € comparé à 4921 € dans les fermes RICA.

### 3) Création d'emploi dans les territoires

Il est possible de mesurer la capacité d'une ferme à rémunérer le travail par unité de surface (hectare). Il suffit de rapporter le **résultat social par hectare** dans l'exploitation. On obtient ainsi une rémunération de 500 €/ha dans les fermes AD contre 302 €/ha dans les fermes RICA.

Les systèmes de production économes et autonomes sont plus à même de maintenir et développer l'emploi dans les territoires.

### 4) Autonomie surfacique et empreinte alimentaire

Les systèmes herbagers AD reposent essentiellement sur des surfaces fourragères en herbe qui sont des prairies pâturées d'association graminées légumineuses. 89% de la surface est destinée à l'alimentation du troupeau contre 80 % dans les fermes RICA.

Les agriculteurs achètent des concentrés et fourrages pour compléter l'alimentation de leur troupeau, ce qui se traduit implicitement par l'utilisation supplémentaires de terres agricoles à l'extérieur de leur exploitation.

Le Réseau Civam a ainsi créé l'indicateur **empreinte alimentaire** qui permet d'intégrer ces surfaces extérieures dans la surface totale dédiée à l'alimentation animale. Une fois la

surface alimentaire de l'exploitation rapportée à l'empreinte alimentaire, les fermes AD obtiennent une **autonomie surfacique** de 86% (données non disponibles pour les fermes RICA).

La productivité et l'autonomie des exploitations du RICA est remise en question par cet indicateur qui réintègre les surfaces extérieures à l'exploitation. De plus, les dommages collatéraux environnementaux liés à l'importation d'aliments pour le bétail ne sont plus à démontrer. L'expansion de la production de tourteaux de soja d'Amérique du Sud s'est principalement faite au détriment d'écosystèmes tels que la forêt, les prairies naturelles ou encore des savanes, notamment en Amazonie et dans le Cerrado.

## 5) Résultats environnementaux

Comme énoncé précédemment, la réduction des charges, notamment celle du coût phytosanitaire, s'explique par l'optimisation du pâturage et l'utilisation moindre d'intrants.

Alors que le coût des pesticides et engrais minéraux représentent 16% des charges opérationnelles dans les exploitations du RICA, elle n'en représente que 3% dans les exploitations AD.

Les systèmes herbagers du Réseau Civam permettent de diviser par trois le **coût phytosanitaire par hectare**. Par ailleurs, la présence d'infrastructures agro-écologiques (90 m de haies / hectare) leur permet de réduire les intrants, limiter le lessivage, lutter contre l'érosion et créer un effet puits de carbone.

Cet indicateur montre bien l'efficacité des systèmes herbagers sur la réduction des traitements sur les cultures. Les systèmes autonomes et économes répondent bien aux enjeux fixés par les plans nationaux de réduction des produits phytosanitaires (Plan Ecophyto).

## 6) Efficacité des aides de la PAC

Les aides de la PAC servent deux objectifs : le 1<sup>er</sup> pilier vise à soutenir le revenu des agriculteurs, tandis que le 2<sup>nd</sup> pilier (MAEC par exemple) accompagne la transition des systèmes de production vers l'agroécologie.

En 2016, les fermes AD ont reçu en moyenne plus d'aides qu'au RICA, avec 2915€ d'aides 1<sup>er</sup> pilier en plus, probablement liés aux aides conjoncturelles à la réduction de la production laitière. De par leur système de production qui contribue à la préservation, la restauration et le développement des écosystèmes, les fermes herbagères contractualisent plus de MAEC (Mesures Agro-environnementales et climatiques) qu'au RICA (+2950€).

En rapportant le résultat social à ces aides, on obtient un **indicateur d'efficacité des aides** : pour 100€ d'aides reçues, une ferme AD dégage en moyenne 18€ de plus qu'une ferme RICA pour rémunérer du travail. Et les résultats environnementaux des systèmes herbagers montrent la pertinence des MAEC pour accompagner la transition agroécologique.

Au regard des objectifs de soutien au revenu du monde agricole et de transition de l'agriculture vers l'agroécologie, l'euro d'aide publique donné à la ferme herbagère est le plus efficace et pertinent.

## **7) Transmissibilité des systèmes laitiers**

Moins capitalisées (-16% de capital d'exploitation par actif), les fermes AD dégagent en plus un résultat économique offrant une capacité à rembourser plus importante.

Les fermes AD recherchent une forte efficacité économique (VA/PA : +12 points en AD par rapport au RICA) pour dégager plus de richesse à l'unité produite.

Ayant besoin de moins produire pour dégager un revenu, elles nécessitent moins de capitaux. La recherche d'efficacité économique caractérise donc des systèmes qui peuvent être accessibles à des porteurs de projet d'installation sans gros capital. A l'inverse, pour vivre sur une ferme à faible efficacité économique, il faut être capable de produire beaucoup et donc d'apporter un capital important. Si cela se fait par le recours à l'emprunt, le niveau des annuités remet en question l'équilibre du système.

Cette efficacité économique se traduit aussi par l'efficacité du capital. Pour 100 000 € de capital investi, les fermes AD dégagent 4 000 € de richesse en plus pour payer ce capital et le travail, et au final 6 000 € en plus pour la rémunération du travail.

Une meilleure efficacité confère donc une meilleure capacité économique à transmettre.

## **IV. Conclusion**

A travers l'exemple des laitiers herbagers, les systèmes économes et autonomes montrent qu'il est possible de créer des emplois pérennes et transmissibles dans les territoires de préserver la biodiversité et de couvrir les besoins alimentaires des populations. Accompagner la transition pour promouvoir ces systèmes permettrait non seulement de ralentir la course effrénée à l'agrandissement et aux investissements qui mène bien souvent les agriculteurs à des situations financières critiques mais aussi d'œuvrer à une agriculture en phase avec les enjeux environnementaux et sociétaux. Il est temps de repenser le modèle agricole actuel et de replacer l'agriculteur au cœur des filières agricoles.

### **Tableau récapitulatif des indicateurs économiques**

<b>Indicateurs</b>	<b>RICA</b>	<b>AD non bio</b>	<b>AD en % du RICA</b>
Produit d'activité (PA)/UTH	101382€	83346 €	-18%
Valeur ajoutée (VA)/UTH	27912€	30619€	+10%
Résultat social (RS)/UTH	13451€	22749€	+69%
Résultat social/ha	302€	500€	+66%
Revenu disponible de l'exploitant / UTHF	4921€	18808€	+282%
Autonomie surfacique (%)	ND	86%	-
Coût phytosanitaire/ha SAU	56€	17€	-70%
Efficacité des aides Résultat Social / Aides	90%	107%	+18%
Efficacité du capital Résultat Social / Capital d'exploitation	9 %	15 %	+58 %

#### Références de la note :

- *Agreste Primeur 2017*
- *Les exploitations d'élevages économes et autonomes en intrants, créatrices de valeur ajoutée, CEP, 2018*
- *MSA, 2017*
- *Résultats de l'observatoire technico-économique bovin lait du Réseau Agriculture Durable, 2018, CIVAM*
- *Statistiques et études, Exploitations agricoles, Insee, 2018*

# VIVRE MIEUX EN PRODUISANT MOINS

## SYSTÈME CONVENTIONNEL

## SYSTÈME AUTONOME - ÉCONOME

MOYENNE DES FERMES LAITIÈRES  
(RÉSEAU RICA)

MOYENNE DES FERMES LAITIÈRES EN AGRICULTURE  
DURABLE (HORS AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

2016

PRODUIRE PLUS

PRODUIRE MIEUX

### PRODUCTION DE LAIT

PAR EXPLOITATION ET PAR AN



436 219 L



341 484 L



### EFFICACITÉ DES AIDES DE LA PAC



POUR  
**100 €**  
D'AIDES REÇUES  
**34 €**  
DE REVENU



POUR  
**100 €**  
D'AIDES REÇUES  
**83 €**  
DE REVENU



### COÛT ALIMENTAIRE

PAR EXPLOITATION ET PAR AN

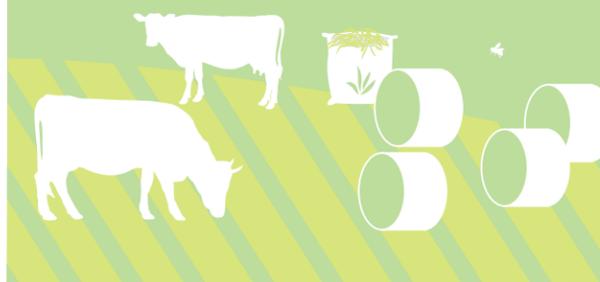


56 998 €

27 106 €



PLUS DE PÂTURAGE  
STOCKAGE CARBONE



CO<sub>2</sub>  
MOINS DE CO<sub>2</sub>

63 910 €

### COÛT MÉCANISATION

PAR EXPLOITATION ET PAR AN

39 478 €



### COÛT PHYTOSANITAIRE

PAR EXPLOITATION ET PAR AN

5 524 €



1 458 €



PLUS DE  
BIODIVERSITÉ

MOINS  
DE POLLUTION

### REVENU DISPONIBLE

PAR EXPLOITATION ET PAR AN

8 713 €

28 607 €

• Les données ci-dessus sont extraites de *L'observatoire technico-économique des systèmes laitiers du Réseau Civam - Exercice comptable 2016* (<http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/observatoire-technico-economique/>).

• Les exploitations concernées se situent dans le Grand-Ouest français (Normandie, Bretagne et Pays de la Loire). L'échantillon des fermes RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole du Ministère de l'Agriculture) englobe 347 fermes, représentatives de 21 392 fermes. L'échantillon des fermes en Agriculture Durable englobe 158 fermes, dont 66 non biologiques.

• Dans le but de démontrer que le caractère économe et autonome des systèmes herbagers est bien à l'origine de leurs performances, seule la comparaison entre les exploitations RICA et les exploitations AD (Agriculture Durable) non bio a été présentée (la performance économique et sociale étant encore plus probante avec des systèmes herbagers bio).

• La moyenne de SAU (Surface Agricole Utile) pour les fermes RICA est de 90 hectares contre 76 pour les fermes en Agriculture Durable.

• Le nombre moyen de vaches laitières en RICA est de 64 contre 59 en Agriculture Durable.